

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

L'an deux mil douze

En exercice : 13

Le 16 novembre à 18 heures 30

Présents : 9

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Votants : 10

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Eric, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 9 novembre 2012

PRESENTS : MMES COUTEAU – MOUNIER**MM. SAVIN – BARRAL - BOISSIER DESCOMBES – BOIVENT –
MERCIER – SUTRE – TEILLET****EXCUSE : M ALLEGRE****ABSENTS : MME BOUDOIRE****MM. CALVET – REMAUD****POUVOIR : M ALLEGRE a donné pouvoir à M BARRAL**

M BOIVENT a été nommé secrétaire.

2012-11-05 D**OBJET : Nouveaux statuts du SDITEC**

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal le projet de nouveaux statuts qui lui a été transmis par le SDITEC.

Monsieur le Maire précise qu'il s'agit d'intégrer la notion de plans de services, de simplifier la valeur du quorum et d'autoriser pour l'élection des délégués en début de chaque mandature, le vote électronique ou par correspondance.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les nouveaux statuts du SDITEC.

Le Conseil Municipal suggère également que les suppléants soient convoqués au même titre que les titulaires.

Fait à Jauldes, le 19 novembre 2012

Le Maire**Eric SAVIN**